

Monsieur le Directeur,

Ce CTL se tient quelques jours seulement après une journée de grève Fonction Publique, avec des taux de participation à la grève particulièrement élevés, notamment dans les ministères économiques et financiers (27,35 %).

Les agents de la DGFIP se sont illustrés avec un taux de grévistes proche des 33 %. En Isère 34 % de nos collègues étaient en grève, ce qui a engendré la fermeture au public de 12 sites. C'est donc bien un véritable ras-le-bol qui s'est exprimé le 10 octobre.

Les premières décisions du gouvernement, ses annonces pour l'avenir d'une administration déjà lourdement touchée par les suppressions d'emplois (plus de 37 000 depuis 2002) ont cristallisé cette colère qui gronde depuis plusieurs mois, voire depuis plusieurs années. La question du pouvoir d'achat, corrélative au gel de la valeur du point d'indice et à la minable compensation de l'augmentation de la CSG, mais aussi le rétablissement du jour de carence, véritable punition de «malades» qui le sont de plus en plus en raison de la dégradation de leur condition de vie au travail, ont également fait partie des moteurs de cette mobilisation.

Par leur large participation à cette journée de grève et de mobilisation, les agents ont envoyé un signe fort au pouvoir politique en place. Nous refusons d'être la variable d'ajustement d'orientations budgétaires tournées quasi exclusivement au profit de la finance.

Nos missions ont un sens, celui de l'intérêt général et du service au public. Force est de constater qu'à ce jour les orientations données occultent cette obligation pourtant inscrite dans nos statuts. Les moyens humains sont une nécessité absolue pour les accomplir pleinement. Solidaires Finances Publiques exige donc que les postes vacants soient pourvus en totalité. De plus, nous revendiquons l'arrêt des suppressions d'emplois, ainsi que la création d'emplois pour répondre à toutes les missions qui nous incombent.

Malheureusement, l'annonce récente du premier ministre dans une lettre de mission adressée aux ministres et secrétaires d'état ne peut que confirmer nos inquiétudes. Oui, pour Solidaires Finances Publiques, le démantèlement de la fonction publique est lancé au travers du Comité Action Publique 2022. Les mots du premier ministre sont clairs : *«ce comité s'interrogera sur l'opportunité du maintien et le niveau de portage le plus pertinent de chaque politique publique. Cela pourra notamment le conduire à proposer des transferts au secteur privé»*. Et la DGFIP n'échappera pas à ce funeste destin !

Concernant l'emploi, cette année Bercy supportera l'ensemble des suppressions d'emplois de la fonction publique d'état, soit 1600.

En réalité, 1648 puisque Bercy va devoir également compenser la création d'emplois dans

d'autres administrations... mais le pire est annoncé puisque *l'année 2018 ne sera qu'une année de transition, les efforts en matière de suppressions d'emplois ayant vocation à se renforcer dans les années à venir ...!*

Voilà donc le projet non dissimulé du gouvernement pour la Fonction Publique : cibler les missions externalisables, privatiser et donc supprimer les emplois dans un véritable plan social (120000 suppressions dans les 5 ans à venir, dont au moins 50 000 pour la Fonction Publique d'État et très certainement une «contribution» exemplaire de la DGFIP considérée comme non prioritaire alors que le niveau de la fraude fiscale est estimé à 80 milliards d'euros... )

Enfin provocation ou foutage de gueule, notre DG lance une attaque sans précédent contre les droits et garanties des personnels en matière d'affectation, 2 jours seulement après la journée de mobilisation. Pour le GT mutation qui se tient aujourd'hui, les fiches de travail fournies à nos représentants nationaux constituent une véritable déclaration de guerre !

- suppression de l'affectation nationale à la RAN mission/structure pour une affectation uniquement au département pour tous les agents A,B et C ;
- suppression du mouvement complémentaire pour les C ;
- blocage pendant 3 ans sur le poste de 1ère affectation (après recrutement ou promotion pour tous les agents A,B et C ;
- un délai de séjour entre deux mutations qui passe d'un an à deux ans ;
- etc.

Certaines propositions de fiches prendraient effet dès 2018, d'autres seraient mises en application les années suivantes.

**Pour Solidaires Finances Publiques, elles sont toutes inacceptables !**

D'ailleurs le sujet du SPF-E, à l'ordre du jour de ce CTL, nous amène déjà à constater l'impacte qu'auraient ces nouvelles règles d'affectation, avec le risque évident de perte de garantie pour nos collègues.

Pour finir, vous nous présentez, pour information, le dispositif de soutien au SPF de Saint Marcellin.

Le bilan national de ce dispositif, expérimenté dans 33 départements, était présenté au CTR du 12 Octobre. Encore une fois pas de surprise, le bilan est positif et donc généralisé !

Pour Solidaires Finances Publiques ce dispositif n'est qu'un pansement sur une jambe de bois, la seule et unique solution étant de donner enfin des moyens humains à la hauteur des enjeux et de la charge de travail.

Pour Solidaires Finances Publiques, si l'entraide a pour objet d'améliorer le délai de publication et pour alibi l'harmonisation des organisations du travail, elle ouvre surtout la voie aux fusions de structures. En effet, une fois les évolutions technologiques achevées (fusion des bases FIDJI), l'organisation du travail harmonisée et les retards résorbés ou ramenés à un niveau raisonnable, la départementalisation des SPF, cible de la DG, pourra prendre son essor...